# FEMMES PLURIELLES

n°76
Trimestriel
Décembre 2021

bpost business
PB-PP / B-12241
BELGIË(N) - BELGIQUE
BXL X P N°405 257

*Publication des Femmes Prévoyantes Socialistes*

fps

## DOSSIER
## PAUVRETÉ ET JUSTICE FISCALE

Editrice responsable : Anne Spitals, 1-2, Place Saint-Jean - 1000 Bruxelles

*Nous sommes quelques-unes, et de plus en plus nombreuses, à contribuer à la réalisation de ce magazine. Y sont répertoriés : nos questionnements, nos positions féministes, nos coups de poing, nos envies de changement, nos luttes, nos chutes et nos victoires.*

# LE FEMMES PLURIELLES

*Vous souhaitez le recevoir gratuitement chez vous ?*

*Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail :* ***femmes.plurielles@solidaris.be*** *ou par tel :* ***02 / 515.04.01***

***Des remarques ?***
***Des suggestions ?***
***Des coups de gueule ou***
***Des mots d'amour ?***

*Écrivez-nous sur : femmes.plurielles@solidaris.be ou envoyez-nous tout ça à l'adresse suivante :*

*Femmes Prévoyantes Socialistes (Femmes Plurielles), 1-2 place Saint Jean 1000 Bruxelles*

## EDITO

La pauvreté est un phénomène multifactoriel qui touche les personnes de manières différentes en fonction de leur réalité de vie, de leur situation économique, de leur milieu culturel, de leur situation sociale, de l'environnement écologique mais également de leur genre. On dit que l'Homme le plus pauvre est une femme ! En Belgique plus de 2 millions de personnes courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

La crise sanitaire que nous traversons est également un facteur aggravant les situations de précarité. Un impact indéniable sur la santé physique mais également mentale des gens est constaté et plus particulièrement chez les plus faibles d'entre eux. L'accès aux soins de santé ( au niveau financier, localisation, augmentation de l'offre médicale) doit encore être renforcé. Cette crise a montré les limites de notre modèle, nous devons renforcer notre système de Sécurité sociale qui constitue un filet de sécurité important mais pas encore suffisant.

La tendance est souvent de renvoyer à la responsabilité individuelle des personnes, c'est une manière de se dédouaner. Pourtant qui dit phénomène multifactoriel pointe bien entendu vers une responsabilité collective.
C'est donc un ensemble de mesures, d'actions et d'actes politiques qui doivent être mis en œuvre dans tous les domaines de la vie et pour tous les publics en privilégiant des actions visant les plus démuni.e.s. Ces actions se traduisent notamment par l'individualisation des droits, l'amélioration de l'accès à la formation, aux services de gardes d'enfants, à des logements décents, par l'augmentation des revenus les plus bas notamment les pensions... tout ceci se finançant par une justice fiscale plus équitable . Ce sont autant de revendications portées par les FPS qui comme Mouvement d'Education permanente agit collectivement pour et avec les personnes et constitue un organe de pression auprès des pouvoirs publics.

*Anne Spitals - Présidente*

## SOMMAIRE

**DOSSIER**

4
On décortique
La pauvreté : une notion à déconstruire

7
Comment lutter contre la précarité ? Les associations du réseau Solidaris répondent !

8
Après la crise sanitaire : quelles priorités pour notre système social de santé ?

10
Santé mentale : un équilibre menacé par la précarité économique et sociale

12
La justice fiscale pour financer la lutte contre les inégalités

14
On décortique
Quelles pistes concrètes pour une meilleure justice fiscale ?

16
Sur le terrain
NON au statut de cohabitant, OUI à l'individualisation des droits !

18
Communiqué
Campagne 2021 : Ensemble, inversons la situation !

19
Un truc en +
MOTS CROISÉS : êtes-vous incollable sur la justice fiscale ?

**HORS DOSSIER**

20
Femmes et vélo : une équipe qui gagne ?

22
Evras et vous
Je poste donc je suis ?!

24
Aborder les masculinités avec les hommes, un pas de plus vers l'égalité des genres ?

26
Des aiguilles contre le patriarcat

28
Carte Blanche
Peut-on être féministe et fan de pop culture ?

30
Actu Solsoc
Au Maroc, les femmes construisent leur avenir

Coordination générale : **Elise Voillot**
Rédaction permanente : **Anissa D'Ortenzio, Eléna Diouf, Stéphanie Jassogne, Laudine Lahaye, Eloïse Malcourant, Margot Foubert, Eléonore Stultjens, Florence Vierendeel et Elise Voillot**
Remerciements : **comité de relecture et rédactrices·teurs bénévoles**
Administration : **Florine Flament, Amélie Zucca et Isabelle Colback**
Concept et mise en page : **www.dirk.studio**
Couverture : **rawpixel.com - Freepik**
BD : **Tiffanie Vande Ghinste**
Editrice responsable : **Anne Spitals**

**Nous utilisons l'écriture inclusive dans l'ensemble de nos publications afin de lutter contre le sexisme de la langue française.**
**FAM asbl - RPM Bruxelles**
**Numéro d'entreprise : 0418 827 588**

# La pauvreté : une notion à déconstruire

• Florence Vierendeel • Chargée d'études et de communication politique FPS •

**En Belgique, plus de 2 millions de personnes courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale[1]. Cette situation s'est par ailleurs aggravée en raison de la crise sanitaire du Covid-19[2]. Les femmes et les jeunes sont particulièrement touché·e·s[3]. Multidimensionnelle, la pauvreté repose notamment sur nos représentations sociales. Or, dans le monde occidental, les discours qui circulent à son propos sont souvent erronés et alimentent le rejet de certains groupes sociaux. Pour lutter efficacement contre ce fléau, il est temps de déconstruire quelques idées reçues…**

## La pauvreté touche des citoyen·ne·s « ordinaires »

Dans notre société, le statut de « pauvre » s'accompagne communément de stéréotypes dévalorisants et de représentations extrêmes. Cet imaginaire collectif pose problème sur plusieurs plans puisqu'il participe à la stigmatisation, à l'exclusion ou encore à la déshumanisation des personnes pauvres[4]. Or, la pauvreté n'est pas abstraite, elle renvoie avant tout à des citoyen·ne·s qui disposent de droits, qui font face à des expériences qui varient en fonction de leur situation familiale, de leur milieu professionnel ou encore de leur trajectoire de vie et qui, très souvent, luttent pour s'en sortir via la débrouillardise[5].

Par exemple, de nombreuses·eux travailleuses·eurs ne disposent pas d'un salaire décent, ce qui les contraint à limiter drastiquement leurs dépenses. C'est le cas de beaucoup d'artistes qui, en l'absence de statut[6], n'ont accès qu'à de faibles rémunérations, tout à fait aléatoires. Au-delà de l'emploi, la composition du foyer est aussi significative. Comme l'explique le docteur en psychologie François Ghesquière, « Quand on travaille mais qu'on est seul, avec des enfants à charge, un salaire n'est souvent pas suffisant pour vivre dignement »[7]. Par ailleurs, 80 % de ces familles monoparentales ont à leur tête une femme et, c'est parmi les mères monoparentales que le risque de pauvreté est le plus accru[8].

## La pauvreté touche plus les femmes que les hommes

Dans notre société patriarcale, les inégalités de genre touchent toutes les sphères de la vie. La pauvreté est donc elle aussi sexiste en raison d'une superposition de discriminations dont les femmes sont victimes[9]. Plusieurs mécanismes sont en cause comme l'écart salarial lié au taux élevé de temps partiels chez les femmes, au statut du *care*[10] dans notre société ou encore à la ségrégation horizontale[11] et verticale[12] du marché de l'emploi.

Ainsi, selon une enquête de Solidaris datant de 2016, en Belgique, deux tiers des travailleuses·eurs pauvres sont des femmes[13]. L'écart salarial en Belgique s'élève en effet toujours, en 2017, à 9,6 % ![14] En cause ? Notamment les contrats à temps partiel, majoritairement occupés par des femmes et contraints…[15] Une des conséquences majeures de ce déséquilibre est la situation des femmes à l'âge de la pension. Leur pension s'élève en moyenne à 882 €, contre 1 181 € pour celle d'un homme, soit une différence de 26 %[16], alors qu'un séjour en maison de repos coûte en moyenne 1 562 € par mois…

## La pauvreté est un problème structurel dont la responsabilité est collective

La façon dont la pauvreté est considérée dans notre société n'est pas anodine, elle est le reflet de l'idéologie dominante actuelle. Elle s'appuie sur un mythe qui persiste et qui sert notre système capitaliste[17] : celui de la méritocratie. En effet, notre société classe les individus

© © Mathieu Stern

## *Les 1 % les plus riches gagnent plus de deux fois les revenus cumulés de la moitié la plus pauvre de la population mondiale !*

entre les « gagnant·e·s » et les « perdant·e·s », estimant que chacun·e mérite sa place en fonction des efforts qu'elle·il a fournis pour y arriver[18]. Le visage de la réussite est quant à lui uniformisé : il s'agit très souvent d'un homme blanc, riche, cisgenre et hétérosexuel.
Pourtant, le mérite ne détermine pas le succès. Tout le monde ne naît pas avec les mêmes chances au départ ; les facteurs sociaux, économiques et culturels sont tout à fait déterminants. Si ce récit idéologique mensonger continue à être fortement véhiculé, c'est parce qu'il justifie à merveille les inégalités qui existent au sein de notre société[19] ! Il est par ailleurs dangereux, car il met à mal notre Sécurité sociale, basée sur la solidarité, et participe à la dérégulation du travail (intérim, flexi-jobs, sous-traitance, etc.) qui incite les personnes pauvres à accepter n'importe quel emploi, peu importe les conditions et le salaire, pour tenter de s'intégrer et de survivre[20]… C'est ce que Robert Castel nomme « l'institutionnalisation du précariat »[21]. La pauvreté est donc bel et bien entretenue par notre organisation sociale et juridique. Il s'agit d'un problème structurel, rythmé par des choix politiques et des mécanismes qui appauvrissent.

### La pauvreté n'est pas une fatalité : en route vers plus de justice fiscale !

La méritocratie n'est pas la seule à alimenter le mode de pensée capitaliste ; le fatalisme l'accompagne. Les inégalités sociales ne sont pourtant jamais naturelles ni irréversibles, plusieurs exemples le prouvent[22]. Elles sont idéologiques et politiques[23]. Aujourd'hui, celles-ci sont tout à fait dramatiques. Les 1 % les plus riches gagnent plus de deux fois les revenus cumulés de la moitié la plus pauvre de la population mondiale ![24] Cette situation est le fait d'un système qui organise « l'enrichissement excessif des uns [ce qui] crée la pauvreté des autres »[25].

Les pratiques fiscales mises en place par l'État, permettant l'évasion fiscale, sont en effet l'une des principales causes de la pauvreté. Il s'agit de décisions politiques qui favorisent les plus riches sous prétexte qu'il faut protéger coûte que coûte les marchés financiers. Pourtant, la justice sociale, tout comme la justice climatique, est une urgence de premier plan. Pour s'y attaquer, nous prônons aujourd'hui l'adoption d'une justice fiscale, c'est-à-dire d'une fiscalité qui redistribue plus équitablement les richesses, ainsi que l'allocation de budgets nécessaires pour la mettre en œuvre.

---

1. « Risques de pauvreté en Belgique en 2020 », *STABEL*, 15/06/2021, https://bit.ly/3asjIPJ.
2. GORDILLO Africa, « Coronavirus en Belgique : la pauvreté gagne du terrain et touche de nouveaux publics à cause de la pandémie », *RTBF*, 11/03/2021, https://bit.ly/2YCMDxJ.
3. *Ibid.*
4. PAUGAM Serge, LE BLANC Guillaume et RUI Sandrine, « Les nouvelles formes de précarité. Regards croisés entre la philosophie et la sociologie », *Sociologie*, vol. 2, n° 4, 2011, https://bit.ly/2YCN4In.
5. GOFFINET Sylvie-Anne, « La production de la désaffiliation. Ce que nous apprend l'analyse sociohistorique de Robert Castel », *Journal de l'alpha*, n° 201, 2016, https://bit.ly/3BuyWzs.
6. Pour plus d'informations : VIERENDEEL Florence, « Le statut d'artiste, un impensé belge », *Femmes Plurielles*, 09/09/2021, https://bit.ly/2YEfkLh.
7. « Au-delà des chiffres, les critères qui définissent la pauvreté », *RTBF*, 17/10/2018, https://bit.ly/3mMiJzC.
8. Pour plus d'informations : HIBO Sarah, « Monoparentalité = femme + pauvreté ? », *Analyse FPS*, 2013, https://bit.ly/3iVu3Z8.
9. MESTRINER Emma, « L'autre fléau : la pauvreté qui touche les femmes plus durement », *RTBF*, 20/09/2020, https://bit.ly/3AwAKGT.
10. Le *care* recouvre à la fois l'attention portée aux besoins des autres mais aussi l'action de prendre en charge une personne qui n'est pas en mesure de répondre à ses besoins de manière autonome.
11. Les femmes se retrouvent davantage dans des secteurs et des métiers moins valorisés et moins bien rémunérés que les hommes, tels que les métiers du *care*, en raison des stéréotypes et des rôles de genre construits dans la société.
12. Les femmes accèdent plus difficilement aux postes à responsabilités, obtiennent moins de promotions ou de propositions de formations, elles se heurtent au « plafond de verre », leurs compétences n'étant que trop rarement reconnues à leur juste valeur.
13. BURGRAFF Éric, « Le travailleur pauvre est d'abord une travailleuse », *Le Soir*, 14/10/2016, https://bit.ly/3lyPhxw.
14. SURY Caroline, « L'écart salarial homme-femme n'est pas une fatalité », *L'Écho*, 06/03/2020, https://bit.ly/3v1jAQs.
15. En raison de l'organisation du travail majoritairement dans les secteurs du *care* (horaires flexibles, conditions de travail éprouvantes, etc.) ou d'une insuffisance de services aux personnes (ex. : solutions de garde pour les enfants).
16. CSC, FGTB et CGSLB, « Les pensions en question », *Le Journal des Pensions*, 19/03/2018, p. 2, https://bit.ly/32BGJwk.
17. Le capitalisme est un régime économique et juridique dans lequel les moyens de production n'appartiennent pas à celles-ceux qui les mettent en œuvre. Il est fondé sur : l'entreprise privée, la liberté des échanges, le pouvoir des actionnaires, la recherche de profit et l'accumulation du capital.
18. COLOSIMO Anastasia, « Réussir sans effort et sans talent ? », *France culture*, 13/12/2018, https://bit.ly/2YISjqg.
19. FAURE Sonya, « Thomas Pikkety : "Chaque société invente un récit idéologique pour justifier ses inégalités" », *Libération*, 11/09/2019, https://bit.ly/3DwX19n.
20. GOFFINET Sylvie-Anne, « La production de la désaffiliation… », *op. cit.*
21. *Ibid.*
22. Pour plus d'informations : «  La pauvreté existera-t-elle toujours ? », *Pauvrophobie.be*, 25/09/2018, https://bit.ly/3FxGTXb.
23. FAURE Sonya, « Thomas Pikkety :… », *op. cit.*
24. DESROSIERS Éric, « Les plus riches de la planète n'ont eu besoin que de neuf mois pour récupérer toutes leurs pertes », *Le Devoir*, 25/01/2021, https://bit.ly/3ACr7Xc. .
25. GEVERS Michel, « La pauvreté n'est pas une fatalité », *Le Soir*, 18/10/2019, https://bit.ly/30dccpT.

# Comment lutter contre la précarité ? Les associations du réseau Solidaris répondent !

• Nathalie De Wispelaere et Talissa Mupoy • ASPH •
• Ermeline Malcotte • Espace Seniors •
• Sophie Vandemaele • Latitudes Jeunes •

Pour l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH), il existe différentes pistes de travail pour lutter contre la précarité des personnes en situation de handicap dans une approche systémique. Elles touchent principalement aux « rentrées financières », à l'accès aux droits et à l'emploi.

Les allocations pour personnes handicapées sont aujourd'hui encore 15 % en dessous du seuil de pauvreté et doivent être revues à la hausse.

**L'accès à une formation de qualité et à l'emploi sont indissociables de la lutte contre la pauvreté.** Il faut cependant veiller à ce que cet emploi ne soit pas un obstacle à la perception d'allocations destinées à prendre en charge une partie des surcoûts liés au handicap. En ce qui concerne l'emploi **dans le secteur privé**, il faudrait **imposer des mesures concrètes et des sanctions en cas de non-respect.**

Il faut **simplifier l'accès financier et administratif à la justice et à l'aide juridique.** Encore trop de personnes n'activent pas leurs droits, parce qu'elles ne les connaissent pas ou que les démarches sont trop lourdes ou compliquées.

Et pour conclure, **l'enjeu de *l'handistreaming* (c'est-à-dire une prise en compte du handicap dans l'ensemble des matières politiques)** est essentiel à une pleine inclusion des personnes en situation de handicap à tous les niveaux et au plus tôt. Si exclusion il y a, c'est extrêmement difficile d'en sortir.

Obtenir un **diplôme** peut constituer une **défense contre la précarité**. Latitude Jeunes encourage donc les mesures permettant d'accéder à un enseignement de qualité.

Ainsi, nous demandons de **garantir une place en milieu d'accueil à chaque enfant** pour leur donner, dès le plus jeune âge, les codes sociaux et linguistiques favorables à leur réussite scolaire.

Nous encourageons aussi toutes les mesures du Pacte d'Excellence qui rendent **l'école plus inclusive et émancipatrice** pour que les inégalités sociales ne conduisent plus aux inégalités scolaires. Nous soutenons notamment celles qui introduisent des méthodes d'**éducation non formelle** à l'école.
Par ailleurs, nous demandons des mesures **pour diminuer le coût des études**, telles que :
• réduire les frais d'inscription ;
• rembourser l'achat de livres, de syllabus, d'un ordi… ;
• réformer le système d'allocations d'études pour en faciliter l'accès ;
• octroyer des aides aux logements ;
• offrir la gratuité des transports en commun pour les élèves et étudiant·e·s.

**Pour Espace Seniors, la question des pensions est au cœur de la problématique :**
le montant de la pension dépend de différents facteurs, dont notamment l'âge de départ à la retraite. Le précédent ministre Bacquelaine avait élevé l'âge de la pension à 67 ans. Or, les Belges partent en moyenne à la pension à 62 ans. Ce décalage implique une baisse du montant de la pension. Par ailleurs, l'espérance de vie en bonne santé est de 64 ans. **Il est donc essentiel de permettre aux travailleuses·eurs de partir plus tôt à la pension.**

**Ensuite**, la droite voudrait compenser nos faibles pensions (qui sont parmi les plus basses d'Europe) par des pensions complémentaires privées. Ainsi, la Banque mondiale et le FMI recommandent de limiter la pension légale à un « filet de sécurité » ne permettant pas de sortir de la pauvreté. Or, les fonds de pensions sont coûteux, mais aussi extrêmement vulnérables aux crises économiques et surtout totalement inégalitaires. **Espace Seniors plaide pour un réinvestissement dans les pensions légales.**

# Après la crise sanitaire : quelles priorités pour notre système social de santé ?

• Jean-Marc Laasman • Conseiller stratégique aux matières fédérales Solidaris

**Au cours des vingt dernières années, le secteur de la santé a été mis à contribution pour assainir les finances publiques en Europe. Notre pays ne fait pas exception. Ces dix dernières années, l'assurance maladie a connu une période de restrictions budgétaires, amplifiée au cours de la dernière législature.**

Mais, fin 2019, la pandémie de Covid-19 a déferlé sur le monde et la santé publique est revenue en tête des priorités politiques. On a ainsi vu de larges majorités parlementaires se former pour allouer de nouveaux moyens à la santé[1]. Dès son entrée en fonction, le nouveau gouvernement Vivaldi a décidé de rehausser la norme de croissance du budget des soins de santé de 1,5 % à 2,5 %, ce qui représente un investissement de 1,7 milliard € à l'horizon 2024.

Si on ne peut que se réjouir de ce revirement politique, il importe de tirer les leçons de cette crise et fixer les priorités pour les politiques à venir.

Car s'il est urgent de réinvestir dans la santé, il faut aussi changer de paradigme ! Plutôt que de mener une politique à court terme avec une approche exclusivement budgétaire et par silo, l'attention politique doit se focaliser sur une meilleure répartition des moyens en fonction des besoins avec une approche transsectorielle. Cette nouvelle politique de soins de santé doit s'appuyer sur une vision stratégique de santé publique à long terme. Sans avoir la prétention d'être exhaustif, voici quelques axes prioritaires pour cette nouvelle politique de soins de santé.

## Réduire les inégalités sociales de santé.

Selon un rapport conjoint de la Commission européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) , en Belgique, l'écart de besoins en soins médicaux non satisfaits entre les plus pauvres et les plus riches est le plus important de tous les pays occidentaux de l'Union européenne. Comme le révèlent différentes études[3,4], ces inégalités sociales de santé ont encore été exacerbées par la crise sanitaire. La santé étant la résultante de multiples déterminants, il est essentiel de mobiliser les politiques aux différents niveaux de pouvoirs autour d'un plan stratégique pluriannuel coordonné.

## Sortir du financement dual de l'hôpital[5]

La crise a révélé la fragilité du système de financement de l'hôpital, dont une partie des coûts fixes est financée par des honoraires à l'acte. Une fragilité financière, mais aussi une aberration économique qui incite à augmenter les volumes et les suppléments demandés aux patient·e·s pour combler des sous-financements. Il faut sortir de ce financement dual de l'hôpital pour mettre en œuvre un modèle plus stable, plus équitable et plus efficient de l'institution hospitalière et des médecins hospitaliers.

## Consolider le paysage hospitalier sur base des réseaux.

Le remodelage du paysage hospitalier sur base des réseaux doit être approfondi. La collaboration interhospitalière au sein des réseaux cliniques locorégionaux pour déployer les infrastructures, les équipements et les services de manière plus efficiente doit être stimulée, en veillant à préserver l'accessibilité géographique des patient·e·s aux soins de proximité. Il faut aussi renforcer l'articulation entre le réseau hospitalier d'une part et le réseau sociosanitaire ambulatoire et institutionnel extra-hospitalier d'autre part, la crise ayant ici encore démontré la forte déconnexion entre ces différentes lignes de soins.

## Développer l'offre de soins de longue durée dans une logique de service public.

Selon le Bureau fédéral du Plan, au cours des vingt prochaines années les besoins en soins de longue durée devraient progresser 3 fois plus vite que les besoins en soins aigus[6]. L'accès aux soins de longue durée est dès lors un enjeu politique central, car il comporte des risques importants d'accroissement des inégalités sociales et des inégalités de genre. L'expérience de la crise sanitaire a par ailleurs mis cruellement en évidence les efforts considérables qui restent à accomplir pour assurer des soins de qualité, respectueux des personnes âgées. Il est fondamental de renforcer les soins de longue durée dans une logique de service public.

## Planifier l'offre médicale sur base des besoins et des objectifs de santé publique.

Dans ses recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen, le Conseil de l'Union européenne souligne que la pandémie de Covid-19 « a montré que la Belgique fait face à une pénurie structurelle de professionnel·le·s de la santé à laquelle il faut remédier »[7] visant en particulier le métier d'infirmière·ier et le manque de médecins généralistes. Du personnel médical bien formé et en nombre suffisant est une condition nécessaire pour assurer une prise en charge de qualité dans des délais raisonnables. La planification de l'offre médicale doit s'appuyer sur un cadre général de la force de travail en soins de santé qui soit intégré, cohérent et dynamique qui prenne en compte l'impact des évolutions du système de santé sur les besoins. Il faut aussi encourager la délégation des tâches dans les métiers de la santé afin de gérer la tension croissante entre l'offre et les besoins. Enfin, la politique de soins de santé doit améliorer les conditions de travail des soignant·e·s.

## Mettre en concordance les innovations thérapeutiques et leurs prix avec les besoins sociétaux.

La crise a agi comme une piqûre de rappel : l'accès universel aux médicaments essentiels, que l'on peut considérer comme des biens publics, est menacé par le droit exclusif des entreprises pharmaceutiques de produire les vaccins et les traitements qu'elles développent et de les mettre sur le marché au prix qu'elles fixent, alors même que leurs activités de recherche et développement ont été financées par l'argent des contribuables. Comme le soulignait Kofi Annan, l'ancien secrétaire général des Nations unies, il y a déjà 20 ans, « ni les marchés ni les gouvernements » ne peuvent, s'ils sont « livrés à eux-mêmes », garantir l'accès à ces biens essentiels. Plutôt que d'être en concurrence pour s'assurer un accès prioritaire aux médicaments innovants, il est urgent que les États parlent enfin d'une seule voix et placent la santé publique des populations au-dessus des intérêts privés des firmes pharmaceutiques. Il faut instaurer un modèle de « prix européen du médicament » équitable et transparent. Ainsi, la fixation du prix pour les médicaments innovants ne dépendrait plus de la capacité de négocier — ou plutôt de résister à la pression — de chaque système de santé individuellement.

***Il faut sortir de ce financement dual de l'hôpital pour mettre en œuvre un modèle plus stable, plus équitable et plus efficient de l'institution hospitalière et des médecins hospitaliers.***

1. La création d'un « fonds Blouses Blanches » doté de 400 millions € pour financer l'augmentation de l'encadrement infirmier dans le secteur hospitalier en particulier, un montant de 200 millions € pour renforcer la prise en charge de la santé mentale en première ligne ainsi qu'une prime de solidarité unique de 300 € pour le personnel de la santé.
2. OCDE/European Observatory on Health Systems and Policies (2019), *Belgique: Profils de santé par pays 2019, State of Health in the EU*, OECD Publishing, Paris/European Observatory on Health Systems and Policies, Brussels, novembre 2019.
3. INSTITUT SOLIDARIS, *Suivi des soins aux malades chroniques durant la crise sanitaire,* juillet 2020.
4. BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, *Crise du COVID-19 : quel impact sur le bien-être des Belges ?*, 29 avril 2020, https://bit.ly/3veBTIA.
5. Cette partie s'inspire de l'article suivant : https://bit.ly/3nFmeIi.
6. *Rapport annuel du Comité d'étude sur le vieillissement*, juillet 2020.
7. COMMISSION EUROPÉENNE, *Recommandations du Conseil concernant le programme national de réformes de la Belgique et portant avis du Conseil sur le programme de stabilité de la Belgique pour 2020*, 20 mai 2020, https://bit.ly/3FJhmdF.



DOSSIER

# Santé mentale : un équilibre menacé par la précarité économique et sociale

• Eva Cottin • Chargée d'analyses FPS •

Avec la crise du Covid-19, ce n'est pas seulement de contamination et du nombre de personnes hospitalisées qu'on a entendu parler dans les médias. La thématique de la santé mentale est aussi arrivée sur le devant de la scène. En effet, les nombreux bouleversements provoqués par l'urgence sanitaire et les confinements successifs ont eu un impact certain sur l'équilibre mental de la population. Les taux de dépression et de troubles anxieux notamment ont bondi de moins de 10 % à plus de 20 %, avec une surreprésentation parmi les jeunes et les personnes sans emploi[1]. Avoir un emploi et une situation familiale stable ont agi pendant cette crise comme des facteurs protecteurs. Des données qui amènent à repenser le poids des facteurs sociaux dans les troubles de santé mentale.

## Nos repères ébranlés par la crise

La peur de la contamination, les deuils, le stress intense auquel ont été soumises les personnes occupant des métiers de première ligne et la brusque rupture des habitudes ont eu un impact psychologique sur les populations. Mais une autre prise de conscience semble aussi s'être opérée : la privation de vie sociale, l'impossibilité de se projeter dans un futur proche et les inquiétudes matérielles peuvent provoquer une souffrance psychique aiguë chez n'importe qui.

Effectivement, durant la crise sanitaire, outre la restriction de contacts sociaux, beaucoup de personnes ont dû composer avec une dégradation de leur condition économique : chômage partiel, diminution de revenus, perte de clientèle, faillite, perte d'emploi. Le monde quasiment à l'arrêt n'a pas aidé les chômeuses·eurs. Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale du CPAS a augmenté. La pauvreté étudiante a explosé. Ainsi, la crise a mis en évidence l'impact que pouvait avoir sur le mental la peur de perdre ses revenus, l'isolement, et le manque de visibilité sur l'avenir. Le fait de devoir vivre dans une insécurité permanente a entraîné une augmentation spectaculaire des cas de dépression et de troubles anxieux. Les jeunes, les personnes déjà fragilisées économiquement, et les femmes à la tête de foyers monoparentaux sont particulièrement touchées. Les personnes souffrant déjà de troubles mentaux ont vu leur état se dégrader, en raison de la modification voire la suppression des possibilités de suivi, et souvent les délais d'attente pour obtenir de l'aide matérielle.

## La santé mentale impactée par les conditions de vie précaires

Ainsi, en 2021, un constat déjà posé sur les trente dernières années ne peut plus être ignoré : précarité et mauvaise santé mentale vont souvent de pair et s'entretiennent mutuellement. Ici, nous utilisons la notion de précarité dans son sens large, selon une approche plus sociologique et psychologique que strictement économique. La précarité, ce n'est pas forcément, ou pas que, la pauvreté. C'est aussi *la peur de perdre* ces objets sociaux qui assurent une sécurité de base à tout individu : avoir un revenu et un logement suffisants et stables, mais aussi être entouré·e socialement, avoir sa place dans la société, participer à la vie culturelle et citoyenne.

***Dans les cas les plus extrêmes de souffrance psychique d'origine sociale, les personnes fragilisées peuvent entrer dans un mécanisme d'auto-exclusion***

L'insécurité peut provoquer des sentiments de découragement, de honte, et une mauvaise estime de soi, qui renforcent le risque d'un repli sur soi. À la longue, cela entraîne des problèmes psychiques (anxiété, dépression, addictions, syndrome de stress post-traumatique, psychoses…). Le fait de souffrir de troubles psychiques renforce à son tour l'isolement social et l'insécurité économique, puisque ces états altèrent les aptitudes relationnelles et la capacité à maintenir un emploi ou relever les défis du quotidien. Jouir d'une bonne santé mentale, ce n'est d'ailleurs pas être épargné·e de problèmes et de périodes difficiles, mais avoir un équilibre de vie et des ressources suffisantes pour faire face aux difficultés.

Dans les cas les plus extrêmes de souffrance psychique d'origine sociale, les personnes fragilisées peuvent entrer dans un mécanisme d'auto-exclusion qui les protège dans un premier temps du sentiment de souffrance. Par exemple, elles accélèrent la rupture de lien, se désinvestissent du soin de leur foyer et d'elles-mêmes, refusent parfois agressivement les aides. Ces personnes en situation d'urgence psychique sont souvent jugées à tort par les services sociaux – non formés aux problématiques de santé mentale – comme volontairement non coopérantes, insolentes, désengagées : et elles se voient sanctionnées au lieu d'être aidées.

Si on commence à parler de l'impact psychologique de la précarité à propos de la population générale, de nombreuses personnes vivaient déjà ces mêmes difficultés avant la pandémie : l'isolement social, le manque d'accès à la vie culturelle et citoyenne, l'impossibilité de se projeter, la peur constante de basculer et tout perdre. Vivre du rejet social n'est pas rare pour les personnes vivant avec des troubles chroniques, en raison des préjugés et des peurs encore ancré·e·s dans les mentalités. Les études, le travail, les activités culturelles n'ont été rendu·e·s possibles à distance que lorsque la population générale a été confinée, alors qu'une partie de la population était déjà privée de ces possibilités par manque d'adaptation à ses besoins spécifiques. Or, il est encore courant dans les mentalités comme dans le milieu médical de penser que les troubles psychiques et les situations de handicap sont d'abord lié·e·s à une vulnérabilité personnelle, détachée de tout contexte social.

## Comprendre l'individu dans son environnement social

En réalité, parmi les facteurs déterminants de la santé mentale, les facteurs individuels biologiques (condition neurologique de naissance, prédisposition à un trouble psychique, type de personnalité) sont bien moins prégnants que les facteurs socio-économiques et sociétaux, comme les conditions matérielles d'existence et une organisation sociale discriminante. Or, les prises en charge globales sont insuffisantes et les préjugés (sur la pauvreté, la dépression, les addictions…) persistent.

Les thérapies individuelles, pas toujours accessibles (financièrement ; en raison de barrières culturelles ; parce les délais sont trop longs), ne peuvent pas régler la question de la sécurité du logement ou de l'emploi. Par ailleurs, il est illusoire d'entreprendre de reconstruire l'estime de soi sans pouvoir s'appuyer sur des conditions de vie dignes, pérennes, et sur un cercle social. En parallèle, le travail des assistant·e·s sociales·aux est souvent entravé par un manque de formation aux problématiques de santé mentale qui touchent pourtant souvent les personnes précaires, ainsi que par les politiques d'activation qui enfoncent plus qu'elles n'aident les personnes faisant face à des difficultés multiples et intriquées.

Il est temps de comprendre que la précarité a un impact psychologique direct, et en conséquence de chercher à traiter, ensemble, problèmes socio-économiques et souffrance psychique.

***Cet article s'inspire de l'analyse FPS d'Eva Cottin, « Les liens entre précarité et souffrance psychique », disponible en ligne : https://bit.ly/3naFai3.***

1. Pour en savoir plus : https://www.sciensano.be/sites/default/files/report6_covid-19his_fr_v3.pdf

# La justice fiscale pour financer la lutte contre les inégalités

• Leïla Oulhaj • Chargée de recherche sur le financement du développement et la justice fiscale CNCD -11.11.11 •

La crise mondiale inédite que nous traversons est sanitaire mais aussi économique et sociale : elle a conduit à une aggravation des inégalités structurelles, frappant encore plus durement les femmes. A cela s'ajoute une crise climatique, aux conséquences dramatiques, qui touche surtout les personnes les plus vulnérables. Ce contexte nous offre un momentum pour agir en alliant la justice sociale, fiscale et climatique.

En effet, face aux conséquences inégales de cette crise multidimensionnelle, il est urgent de mobiliser des moyens nécessaires. Or, des milliards d'euros d'impôts disparaissent dans des paradis fiscaux et privent les pays de ressources essentielles. Selon le rapport du Tax Justice Network, sur les 427 milliards de pertes fiscales annuelles, « quelque 245 milliards correspondent à des bénéfices transférés dans des paradis fiscaux par des sociétés multinationales afin d'alléger le montant des bénéfices déclarés dans les pays où elles exercent des activités, et ainsi payer moins d'impôts que ce qu'elles devraient »[1].

Les femmes paient un plus lourd tribut de cette évasion fiscale : elles ont plus de risque de vivre dans la pauvreté que les hommes ; elles sont payées moins et travaillent plus d'heures ; elles souffrent le plus de la crise sanitaire, économique et sociale actuelle (leurs emplois étant plus précaires et dépendant principalement des secteurs les plus touchés).

## Agir en faveur des droits des femmes

Or, la lutte contre l'évasion fiscale permettrait de financer, grâce à une mobilisation de ressources domestiques suffisantes, les dépenses nécessaires pour garantir un accès à toutes et tous à des soins de santé de qualité, à l'éducation ou d'autres services essentiels, et renforcer les services publics de soutien aux femmes pour répondre aux besoins de réduire et redistribuer les soins non rémunérés.

Comme le souligne la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement[2], il est nécessaire de s'assurer d'une meilleure reprise à moyen et long terme, afin de « garantir que le fardeau de toute crise future ne continue pas à être supporté de manière disproportionnée par les femmes ».

Les phénomènes climatiques extrêmes de l'été 2021 nous rappellent aussi l'urgence de mobiliser ces recettes fiscales afin de garantir les actions nécessaires pour atteindre les Objectifs de développement durable.

## Une solution : régir la fiscalité des multinationales

Il faut cependant bien le reconnaître : du travail reste encore à faire pour nous doter de tous les outils qui permettent une réelle justice fiscale. Et pourtant, des solutions existent, comme celles liées à la mise en place de règles pour régir la fiscalité des multinationales. C'est au niveau de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) que des négociations sont menées depuis plusieurs années déjà.

Un accord a été finalisé début octobre[3] afin de contribuer à mettre fin aux multiples méthodes d'érosion de la base imposable via les transferts de profits[4]. Il devrait maintenant être suivi de la négociation d'un traité international pour aboutir à la mise en place d'une imposition minimale (15%) sur les profits à l'étranger et de la taxation unitaire[5] d'une partie des profits des cent multinationales les plus rentables[6].

Si l'accord est un premier pas dans la bonne direction, il reste bien insuffisant par rapport à ce qui serait nécessaire. Nous vivons un moment charnière : cet accord ainsi que les plans de relance ouvrent la porte pour gérer la crise d'une autre manière qu'il y a dix ans, s'ils aboutissent à la mise en place des transformations structurelles pour un monde juste et durable.

***Du travail reste encore à faire pour nous doter de tous les outils qui permettent une réelle justice fiscale***

© Maick Maciel

1. Tax Justice Network, *Justice fiscale : état des lieux*, Tax Justice Network, novembre 2020.
2. Disponible sur: https://unctad.org/system/files/official-document/osg2020d1_en.pdf
3. En effet, le 8 octobre 2021, des 140 membres qui constituent le « Cadre inclusif » de l'OCDE/G20, 119 pays et 17 juridictions ont approuvé l'accord. Le 13 octobre, les ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales du G20 ont approuvé cet accord lors d'une réunion à Washington. Finalement, les dirigeants du G20 ont donné leur aval lors de leur rencontre les 30 et 31 octobre à Rome. Pour plus d'information sur cet accord : L. Oulhaj, « Fiscalité des multinationales : un virage important, mais un premier pas insuffisant contre l'évasion fiscale », CNCD-11.11.11, 18 octobre 2021.
4. BEPS selon l'acronyme en anglais, *Base erosion and profit shifting*, qui est aussi le nom du projet.
5. C'est-à-dire que les taux d'imposition seront calculés au niveau de chaque multinationale et non de chaque filiale considérée jusqu'ici comme des entités juridiques distinctes.
6. Pour plus d'information : L. Oulhaj, « Accord sur la taxation des multinationales : des avancées majeures mais insuffisantes », CNCD-11.11.11, 7 juillet 2021.

# Quelles pistes concrètes pour une meilleure justice fiscale ?

• Eléonore Stultjens • Chargée d'études FPS •
• Florence Vierendeel • Chargée d'études et de communication politique •
• Elise Voillot • Chargée de communication FPS •

La justice fiscale est essentielle pour lutter contre les inégalités. Pour être efficace, elle doit être multiple et prendre en compte les réalités de genre, sociale et environnementale. Mais quelles pistes concrètes peut-on réellement mettre en place ? On décortique tout ça pour vous !

## Limiter les écarts de revenus

Aujourd'hui, les écarts entre les salaires les plus bas et les salaires les plus hauts sont dramatiques. Ces mécanismes creusent d'importants écarts au sein de la population : les plus pauvres s'appauvrissent et les plus riches s'enrichissent.

Si l'écart des richesses s'est creusé dans de telles mesures, c'est en partie parce que les travailleuses·eurs n'ont pas été rétribué·e·s à la hauteur de leur productivité[1] alors que les bénéfices des entreprises s'accumulent à leurs dépens. Les richesses sont concentrées dans les mains de quelques personnes et multinationales. Face à ces inégalités, il est temps d'instaurer un salaire maximum et de supprimer les primes et les bonus de départ.

## Lutter contre les paradis fiscaux

Les paradis fiscaux sont des pays qui proposent un taux d'imposition particulièrement bas, ce qui permet aux multinationales et aux individus fortunés d'échapper aux impôts.
Dans notre société mondialisée et capitaliste, les pays entrent en concurrence les uns avec les autres pour accueillir de grandes entreprises et de grandes fortunes qui permettent la création d'emplois voire un potentiel rebond économique. C'est par exemple le cas de l'Irlande qui propose un taux officiel d'imposition de 12,5 %, mais aussi des arrangements fiscaux qui permettent aux multinationales de ne payer que très peu d'impôts[2]. D'autres pays, par exemple le Luxembourg, procèdent également à ce genre d'arrangements. Cette concurrence déloyale pousse les pays de l'Union européenne à s'aligner pour rester attractifs. D'autres pays dans le monde font également figure de paradis fiscaux. Certain·e·s expert·e·s comparent cette situation à une course cycliste où l'ensemble des coureuses·eurs seraient discrètement dopé·e·s pour pouvoir suivre le rythme sans pour autant se faire prendre en frôlant l'illégalité[3].
Pour plus de transparence, il est de temps de lister ces pays et d'interdire aux entreprises d'y avoir recours.

## Lutter contre l'évasion fiscale

Pour les grandes fortunes et les multinationales, il existe un ensemble de « trucs et astuces » permettant de payer moins d'impôts. On parle d'optimisation fiscale lorsque des moyens légaux sont utilisés (ex. : changer de nationalité, transférer ses revenus dans un paradis fiscal) et de fraude fiscale lorsque ceux-ci sont illégaux (ex. : ne pas déclarer l'ensemble de ses revenus). Cette lutte implique, par exemple, de lever le secret bancaire (sorte de secret professionnel qui varie d'un pays à l'autre) au niveau planétaire.

## Instaurer un impôt sur les grandes fortunes

Il s'agit de taxer les gros patrimoines immobiliers (ex. : maison, immeuble, terrain, etc.) et mobiliers (ex. : titres financiers, œuvres d'art, bijoux, etc.) en fonction de leur possibilité financière pour garantir une juste participation fiscale de chacun·e.

## Globaliser à nouveau les revenus et augmenter la progressivité de l'impôt

Pour être juste, l'imposition doit être globalisée, c'est-à-dire qu'elle doit concerner tant les revenus de travail que les patrimoines immobilier et mobilier, et progressive, c'est-à-dire être plus élevée à mesure que les paliers de fortune augmentent.

## Augmenter l'impôt sur les sociétés

Il s'agit de prévoir un taux d'imposition minimal des sociétés sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne ainsi que de supprimer les exemptions et réductions d'impôts offertes aux entreprises.

## Imposer de manière unitaire les multinationales au niveau international

Selon ce principe, au lieu d'une déclaration et d'une imposition pays par pays, les multinationales paient des impôts sur leurs bénéfices globaux. Les recettes générées sont alors redistribuées entre les différents pays où sont implantées leurs filiales. Ce système permettrait d'éviter la concurrence fiscale entre les pays, les multinationales ne pouvant pas choisir de s'établir dans un pays ayant une fiscalité plus favorable.

## Conditionner les aides de l'État

Il s'agit d'assurer une meilleure régulation des aides financières de l'État aux entreprises selon certains critères tels que le respect de l'environnement ou la garantie d'une fiscalité transparente sans recours aux paradis fiscaux et à l'évasion fiscale.

1. En économie capitaliste, la productivité du travail correspond au rapport entre la quantité de biens ou services produits et la force de travail nécessaire à cette production (le nombre d'heures travaillées ou le nombre de travailleuses·eurs).
2. ARTE, *L'Irlande, un paradis fiscal pour les GAFA*, https://bit.ly/3Frdca1.
3. ARTE, *Injustice fiscale : la faute à l'Europe ?*, 17 avril 2019, https://bit.ly/3FtX6wf.

© Ibrahim Boran — Unsplash

# NON au statut de cohabitant, OUI à l'individualisation des droits !

• Stéphanie Jassogne • Chargée de communication FPS •

**Deux millions de personnes en Belgique vivent actuellement dans la pauvreté[1]! Et le phénomène s'est accentué depuis la crise sanitaire et les inondations de juillet dernier[2].**

Le 17 octobre avait lieu la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Dans ce contexte, le Réseau Belge de Lutte contre la pauvreté (BAPN) a organisé plusieurs actions à travers tout le pays. En Wallonie, un événement informatif et festif, mené par le Réseau Wallon de Lutte contre la pauvreté (RWLP) en collaboration avec d'autres associations partenaires, avait lieu à Namur, plus exactement aux Abattoirs de Bomel. L'objectif principal de la journée : supprimer le statut de cohabitant[3]. En effet, la suppression de ce statut ferait partie des solutions pour réduire les difficultés financières des personnes en situation de pauvreté. Anne Gérard, Elodie Fricot et Géraldine Dujardin, toutes les trois animatrices FPS, respectivement au sein des régionales du Brabant wallon, de Namur et du Centre & Soignies, ont animé un atelier lors de cette journée.

© Stéphanie Jassogne

## Individualisation des droits sociaux

L'animation des FPS intitulée « Individualisation des droits sociaux : l'affaire de toutes et tous ! »[4] informe sur la nécessité d'obtenir des droits individuels, et non plus basés sur la composition du foyer, qui permettraient aux individus d'éviter de plonger dans la pauvreté. Cette revendication des droits sociaux individualisés vise à plus d'égalité entre les citoyen·ne·s et favorise notamment l'indépendance des femmes vis-à-vis de leur conjoint. Depuis de nombreuses années, les FPS, ainsi que d'autres associations féministes, luttent pour l'individualisation des droits, pour une Sécurité sociale plus inclusive, égalitaire et féministe !

**Retour en images sur cette journée de lutte contre la pauvreté :**

1. Pour la Belgique, le seuil de pauvreté est un revenu de 1 115 € net par mois pour un·e isolé·e, ou de 2 341 € net par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants.
2. Selon le Réseau Belge de Lutte contre la pauvreté : https://bit.ly/3aWg80g.
3. Une personne qui déclare vivre avec une ou plusieurs personnes sous le même toit est considérée comme « cohabitante », contrairement au statut « d'isolée ». Ces personnes perçoivent un montant plus faible d'allocations sociales ou d'avantages sociaux. En 2015, les montants mensuels minimaux d'allocation de chômage pour une personne cheffe de ménage s'élevaient à 1127,62 €, pour une personne isolée à 972,14 € contre 513,50 € pour une cohabitante. https://bit.ly/2XwYQ72.
4. FPS, « Individualisation des droits : l'affaire de toutes et tous ! », *Outil pédagogique FPS*, 2020, https://bit.ly/3DZxANU.

© Stéphanie Jassogne

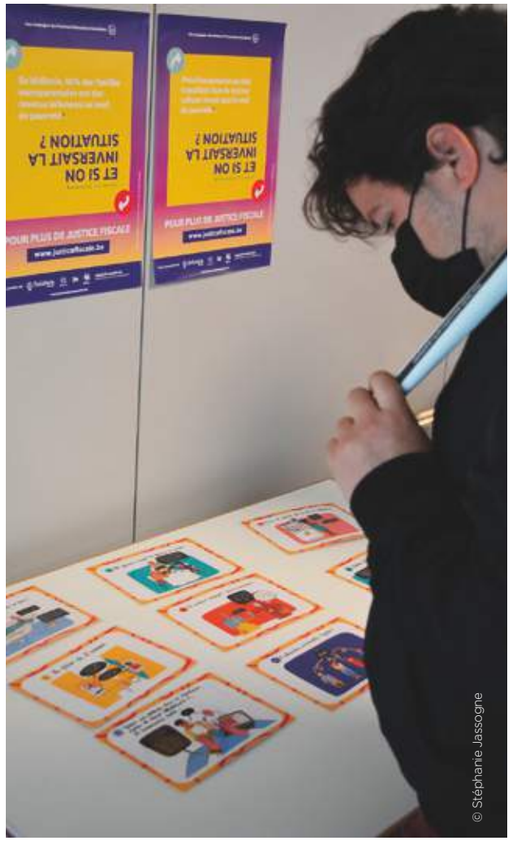

© Stéphanie Jassogne

© Stéphanie Jassogne

© Stéphanie Jassogne

© RWLP

© RWLP

# Campagne 2021 : Ensemble, inversons la situation !

• Un communiqué des Femmes Prévoyantes Socialistes •

**Une justice fiscale équitable, féministe et harmonisée ? C'est le crédo de la nouvelle campagne des Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS), lancée le 17 octobre, pour la Journée mondiale du refus de la misère. Au travers d'outils militants et accessibles, cette campagne encourage la population à littéralement changer de perspectives en montrant qu'un monde plus inclusif et égalitaire est possible.**

Depuis 2019, nous affrontons une crise sanitaire sans précédent. Alors que la pandémie a impacté de nombreux groupes sociaux, la relance est présentée par le monde politique comme une bonne solution pour remonter la pente d'après-crise.

Les politiques de relance misent sur des dépenses publiques (et donc l'endettement de l'État) afin d'augmenter et de relancer la consommation, la production et donc la croissance.

Mais ces politiques peinent à prendre en compte les inégalités sociales et de genre. Comme l'explique Florence Vierendeel, chargée d'études impliquée dans la campagne : « Entre stéréotypes de genre et inégalités salariales, les femmes sont les principales victimes de la précarité. Sans parler des femmes qui croisent plusieurs formes de discriminations, par exemple les femmes racisées, celles qui travaillent à mi-temps ou les mamans solos. Pour elles, c'est la double peine. »

## Pour une meilleure justice fiscale

Que faire alors pour lutter contre des politiques qui risquent de faire basculer dans la précarité des personnes déjà fragilisées ? Pour Florence V., il n'y a pas 36 solutions : « Plutôt que de défendre une relance purement économique, il est indispensable de lutter pour une meilleure justice fiscale. C'est-à-dire de mettre la fiscalité au service de la lutte contre les inégalités ! »

Les inégalités fiscales sont en effet nombreuses : évasion/fraude fiscale, impôts avantageux pour les grandes fortunes ! « Il existe un lien direct entre les pratiques fiscales mises en place par l'État et l'accroissement de la pauvreté. », explique Florence V.

## Des outils et partenariats pour inverser la situation

Face à ces constats, les FPS ont décidé de prendre la thématique à bras le corps en réalisant une campagne de sensibilisation autour des questions de précarité et de justice fiscale.
Comme l'explique Elise Voillot, chargée de communication et pilote de la campagne : « L'objectif de notre campagne est de montrer qu'il est possible de dépasser le discours fataliste ambiant et que des solutions sont possibles pour rendre la fiscalité plus inclusive et égalitaire. Grâce à notre campagne d'affichage, nous allons donc littéralement demander aux gens de "tourner la tête" et d'ainsi changer la donne. » Mais la campagne ne s'arrête pas là. « Pour faire bouger les choses, il faut pouvoir les comprendre. On a donc créé un site avec des éléments de compréhension autour de la justice fiscale. Et pour vraiment passer à l'action, on a aussi réalisé une pétition afin de présenter nos revendications aux instances politiques compétentes. », raconte Elise V.

« On est en contact avec d'autres structures, dont le CNCD-11.11.11 et le RWLP afin de faire vivre la pétition sur le terrain. Sans oublier nos collègues FPS de terrain qui vont partager un maximum la campagne ! On veut montrer qu'on n'est pas les seul·e·s à vouloir faire changer les choses et qu'en unissant nos forces, tout est possible ! »

***Pour découvrir la campagne et ses outils rendez-vous sur notre site www.justicefiscale.be***

***Pour prendre contact avec les membres de l'équipe :***
***Florence.vierendeel@solidaris.be***
***Elise.voillot@solidaris.be***



# MOTS CROISÉS : êtes-vous incollable sur la justice fiscale ?

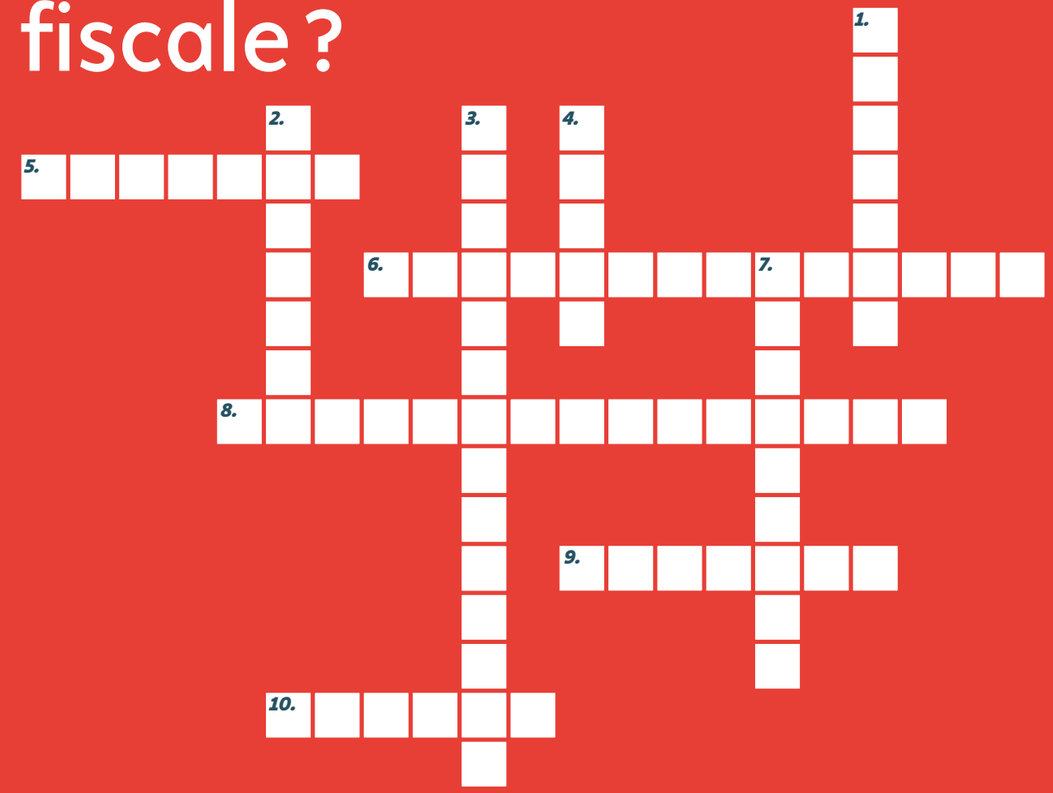


***1. ..... fiscaux :*** pays qui proposent un taux d'imposition particulièrement bas, ce qui permet aux multinationales et aux individus fortunés d'échapper aux impôts.

***2. .....*** : le 17..... c'est la journée mondiale du refus de la misère. C'est aussi le jour où nous avons lancé officiellement notre campagne pour une meilleure justice fiscale !

***3. ..... :*** 80 % des femmes sont à la tête de familles....., ce qui présente un risque important de sombrer dans la précarité.

***4. ..... :*** « Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au..... de pauvreté ».

***5. ..... fiscale :*** Ce que notre mouvement défend pour une société plus égalitaire et inclusive.

***6. ..... :*** Régime économique et juridique d'une société dans laquelle les moyens de production n'appartiennent pas à celles·ceux qui les mettent en œuvre. Est fondé sur : l'entreprise privée, la liberté des échanges, le pouvoir des actionnaires, la recherche de profit et l'accumulation du capital.

***7. ..... :*** « Gestion stricte de l'économie d'un pays, avec des mesures restreignant la consommation. » (Source : Le Robert)

***8. ..... :*** « Une évaluation des budgets fondée sur le genre en englobant la perspective du genre à tous les niveaux de la procédure budgétaire et en restructurant les recettes et les dépenses de manière à promouvoir l'égalité de genre. » (Source : IEFH)

***9. ..... :*** importante « fuite » d'argent illégale

***10. ..... :*** les..... sont particulièrement touchées par la pauvreté : emplois précaires et à mi-temps, inégalités salariales, stéréotypes, pensions moyennes en dessous du seuil de pauvreté...

1. Paradis 2. Octobre 3. Monoparentales 4. Seuil 5. Justice 6. Néolibéralisme 7. Austérité 8. Genderbudgeting 9 . Évasion 10. Femmes

# Femmes et vélo : une équipe qui gagne ?

• Mathilde Largepret • Rédactrice externe •

**Femmes Plurielles s'est penché sur la place des femmes cyclistes dans l'espace public. Mets ton casque, enfourche ta selle et c'est parti !**

© 1922. Library of Congress Prints & Photographs Division.Unsplash

Dans le passé déjà, le vélo a pleinement participé à l'émancipation des femmes. Les suffragettes, qui militent pour le droit de vote des femmes, l'emploient pour se rendre à leurs réunions et aux actions qu'elles organisent. Elles ouvrent ainsi la voie aux autres femmes qui peuvent alors quitter leur foyer, décider où et quand elles se déplacent, en toute autonomie.

Aujourd'hui encore, le vélo est un moyen de déplacement démocratique : « Nous sommes les habitantes des villes opprimées et fauchées, c'est notre seul moyen de transport »[1], confirment les O.V.A.S Psycos, un groupe de cyclistes latinas qui revendiquent leur place dans l'espace public de Los Angeles.

En plus d'être un bel outil d'indépendance, c'est également pour certaines la possibilité de diminuer le sentiment d'insécurité que l'on peut ressentir en tant que femmes dans l'espace public ; et une manière d'éviter les situations de harcèlement ou d'agression et d'y échapper plus rapidement : « On n'est pas à l'abri des remarques sexistes, mais on est aussi plus aptes à s'en éloigner rapidement »[2]. Malgré cela, le cycling *gender gap* – le nom donné pour illustrer cet écart flagrant entre la pratique du vélo chez les femmes et chez les hommes – reste important : chez nous, les femmes[3] représentent 36,1 % des cyclistes seulement[4]. Outre le sentiment d'insécurité, on note des différences dans les types de trajet effectués par les femmes et les hommes : « Leur mobilité privilégie la proximité, par des trajets plus courts, mais est composée de trajets plus nombreux et plus complexes »[5] démontre l'étude des FPS Femmes et transports en commun, des parcours de combattantes ? Multiplier les arrêts, accompagnées d'enfants parfois, pousse certaines femmes à préférer un autre moyen de transport. Pour d'autres, c'est justement l'occasion de se faciliter la vie : plus d'embouteillage, de problème de correspondance ou de difficulté pour se garer.

Autre différence notable : la question du choix des vêtements. D'une part, les normes esthétiques contraignent les femmes à rester féminines tout en faisant un effort physique. D'autre part, certaines femmes, si elles respectent les codes vestimentaires féminins, voient augmenter leur sentiment d'insécurité dans l'espace public et leur crainte de se faire insulter ou agresser. Un vrai casse-tête qui condamne parfois des femmes à abandonner le vélo !

Enfin, on constate une prise de risque différente entre les femmes et les hommes au sein du trafic. « On apprend aux femmes qu'elles doivent se protéger et que beaucoup de personnes dépendent d'elles. [...] Elles ont donc une conscience différente du risque »[6] constate Catherine Whitzman. Le trafic largement dominé par les voitures engendre une peur d'être renversée ce qui fait renoncer 54 % d'entre elles à sortir le vélo, indique l'étude de Pro Vélo[7].

Pour que les femmes se sentent légitimes et à l'aise

© Library of Congress, 1898. Unsplash.

***les normes esthétiques contraignent les femmes à rester féminines tout en faisant un effort physique.***

à vélo, de nombreuses initiatives existent. Des ateliers vélo en mixité choisie, des marrainages, des clubs de vélo amateurs ou professionnels pour femmes ou encore des *rides* – parcours à vélo engagés et puissants – comme ceux proposés par Les Déchainé·es à Bruxelles. Leur *fanzine* traduit l'ambiance des rassemblements : « Les *rides* militantes permettent de vivre ces moments engagés de façon collective et joyeuse [...], renouvelant tout autant nos énergies personnelles que notre envie de lutter ensemble. [...] La puissance effervescente qui se dégage du cortège [vient] nourrir nos courages et abolir nos peurs le temps de quelques heures. [...] Alors, vous attendez quoi pour venir rouler avec nous sur le patriarcat ?[8] »

***Pour aller plus loin :***

- ***ATELIERS DE MÉCANIQUE (certaines soirées sont en mixité choisie) – Naast Monique (Anderlecht), Les Déchainé·es à l'Ades'if (Saint-Josse), La Doyenne (Uccle)...***
- ***LIVRE Le guide du vélo au féminin de Louise Roussel***
- ***FILM Wadjda de Haifaa al-Mansour***
- ***DOCU – Les petites reines de Kaboul d'ARTE : https://bit.ly/3oYNST9.***
- ***PODCAST Ateliers vélo féministes, rider et militer à Paris : https://bit.ly/3mRbXbU.***
- ***SITE Elles font du vélo : https://bit.ly/3j0W959.***
- ***SITE Femme et cycliste : https://bit.ly/3mRck6i.***
- ***SITE La cyclonomade : https://bit.ly/30feRPR***
- ***ENQUÊTE être femme & cycliste dans les rues de Bruxelles de Pro Vélo : https://bit.ly/3IEKCKv.***
- ***ÉTUDE Femmes et mobilités urbaines de Bordeaux Métropole : https://bit.ly/3IHX2Bv.***

1. Pour en savoir plus : https://www.brain-magazine.fr/article/brainorama/59056-Quand-les-feministes-utilisent-le-velo-pour-rouler-sur-les-burnes-des-machos.
2. DE MUELENAERE Michel, « Femmes à vélo : démystifier les craintes », *Le Soir*, 15 septembre 2020, https://bit.ly/3BozGpD.
3. Par « femmes », et ce tout au long du texte, nous entendons toute personne qui se reconnaît en tant que femme.
4. PRO VÉLO, « Être femme & cycliste dans les rues de Bruxelles », *Pro Vélo*, 2019, p. 3, https://bit.ly/2YSVnQJ.
5. COLARD Fanny, « Femmes et transports en commun, des parcours de combattantes ? », *Étude FPS,* 2018, pp. 12 et 15.
6. ST-PIERRE Rose, « Pourquoi les femmes font-elles moins de vélo que les hommes ? » *Radio-Canada*, 26 juin 2019, https://bit.ly/3IxlPbg.
7. PRO VÉLO, « Être femme & cycliste dans les rues de Bruxelles », *Pro Vélo*, 2019, p. 14, https://bit.ly/3AutY4E.
8. LES DÉCHAINÉ·ES, *La déraille Zine*, 2021.

# Je poste donc je suis ?!

• Eléna Diouf • Chargée de missions FCPF-FPS •

**TikTok, Instagram, Snapchat... les réseaux sociaux occupent une place prépondérante dans nos vies. À tel point que 76 % des Belges sont actives·tifs sur les réseaux sociaux et ce sont les femmes qui les consomment le plus[1].**

Si tous les médias véhiculent des normes esthétiques (minceur, épilation, peau lisse...), les réseaux sociaux ont la particularité de les exacerber en raison de la grande visibilité qu'ils offrent aux utilisatrices·teurs et de la vitesse de propagation des contenus. Ces injonctions peuvent avoir des répercussions sur la construction de l'identité ou l'estime de soi : anxiété, solitude, dépression, perte de confiance en soi[2]. Les femmes et les jeunes filles sont les plus concernées par ces normes en raison du contexte patriarcal de notre société. Par ailleurs, elles sont davantage soumises au regard d'autrui et aux commentaires sur leur physique : remarques déplacées, insultes voire même harcèlement sexiste en ligne. Des réactions inappropriées ou disproportionnées qui peuvent donc entretenir le sexisme ordinaire. Étant plus grandes consommatrices des réseaux sociaux, les femmes sont plus à risque de développer des troubles de santé mentale[3].

## Des images souvent retouchées

Sur les réseaux sociaux, la majorité des contenus publiés sont modifiés ou retouchés à grand coup de filtres ou de logiciels. Ces contenus à l'allure « parfaite » sont alimentés par les algorithmes des réseaux sociaux, programmés pour mettre en avant certains contenus : les photos de femmes en bikini ou en sous-vêtements sont davantage susceptibles d'apparaitre dans le fil d'actualité des utilisatrices·teurs par exemple. Ces algorithmes peuvent alors les enfermer dans des bulles de filtre ne leur faisant voir que des contenus similaires et des représentations peu diversifiées des corps auxquels nous avons tendance à nous comparer[4]. Cheveux longs, ventre plat, poitrine imposante... En raison d'un idéal impossible à atteindre ou d'une pression sociale trop forte, ces injonctions à être belle et sexy peuvent avoir des répercussions négatives sur la santé et le bien-être des femmes, surtout chez les jeunes en pleine construction identitaire[5].

En effet, il existe une certaine pression quant aux injonctions à être belle et sexy. Certaines femmes miseront alors tout sur leur physique pour accéder à ce modèle considéré comme « parfait ». Et si décider de s'épiler par exemple n'est pas un problème en soi, se sentir obligée de le faire pour être acceptée socialement en est un. Par ailleurs, la dépendance à l'appréciation d'autrui et notamment au regard masculin est également problématique. Si le contenu posté n'a pas l'écho positif attendu, il peut avoir des répercussions sur la santé des femmes : troubles alimentaires, régimes ou encore consommation de drogue ou d'alcool. Enfin, ces normes peuvent enfermer les femmes dans des comportements stéréotypés comme l'image de la femme-objet. Le message qui pourrait à tort transparaitre est que le corps des femmes peut être utilisé, exploité, ce qui pérennise les violences faites aux femmes et la culture du viol[6].

## Des astuces pour consommer les réseaux sociaux de manière libre et positive

L'éducation aux médias permet de peu à peu détecter les limites des médias et de démêler le vrai du faux. Vous pouvez notamment tester des logiciels de retouches ou des filtres pour prendre conscience de la manière dont les contenus peuvent être manipulés.

Autre astuce : changer d'horizon. Il peut être intéressant de chercher des comptes qui nous correspondent davantage, auxquels nous pouvons nous identifier[7]. Certains comptes permettent d'ailleurs de décomplexer et de dédramatiser les imperfections et particularités physiques de chacun·e en montrant l'envers du décor des photos postées sur les réseaux[8].

***La Fédération des Centres de Planning familial des FPS (FCPF-FPS) a lancé une campagne d'information « Je poste donc je suis ?! » pour conscientiser les citoyen·ne·s à l'impact des normes esthétiques véhiculées sur les réseaux sociaux sur la santé des femmes et pour contribuer à la réappropriation des corps des femmes par les femmes, dans l'espace public numérique.***

***Pour découvrir leur campagne : https://bit.ly/3mVSFnd.***

© Knock Knock Prod, Steppers et Aurore Vegas

1. DEGRAUX Xavier, *Réseaux sociaux en Belgique : toutes les statistiques 2021 (étude)*, 2021, https://bit.ly/3anqmqp.
2. CENTRE PERMANENT POUR LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION, Hypersexualisation. *Les émotions en solde, 2015*, p.6, https://bit.ly/2WRqdbs.
3. MOATTI Gérard, « La nouvelle dictature de l'image », *Les Échos*, 6 août 2019, https://bit.ly/3llMrfa.
4. ARENDT Olivier, « Une enquête dévoile l'existence d'une prime à la nudité sur le réseau social Instagram », *RTBF*, 17 juin 2020, https://bit.ly/3uS2ZPd.
5. RAPHAËL Sarah, « Quelles sont les conséquences psychologiques de notre addiction aux réseaux sociaux ? », *Vogue*, 8 février, 2021, https://bit.ly/3oJdbIP.
6. CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE, *Hypersexualisation des jeunes filles : un phénomène social toujours préoccupant ?*, https://bit.ly/3uWPdee.
7. DIOUF Elena et MALCOURANT Eloïse, *Entretien avec Benoit Laloux et Églantine Braem, chargé·e·s de projets et animatrice·teur chez Action Médias Jeunes (ACMJ)*, 30 avril 2021.
8. Retrouvez toutes les astuces de la FCPF-FPS sur le site internet : www.planningsfps.be.

# Aborder les masculinités avec les hommes, un pas de plus vers l'égalité des genres ?

• Louise Delnoz • Stagiaire FPS Liège •

**Nombre de projets féministes spécifiques aux femmes visent à renforcer leurs capacités à agir et à faire face au quotidien teinté de sexisme. Bien que ces interventions soient primordiales, pourquoi les femmes seraient-elles les seules à devoir changer et s'armer contre le patriarcat ? En effet, il semble ambitieux de penser que l'égalité des genres peut être atteinte en tenant les hommes en dehors de la lutte pour l'égalité. Mais alors, comment encourager les hommes à questionner leurs privilèges liés à l'expression de leur masculinité et adopter en conséquence des pratiques égalitaires ?**

## Qu'est-ce que les masculinités ?

L'étude des masculinités apparait dans les années '70 durant la seconde vague du féminisme lorsqu'émergent les théories critiques féministes dénonçant le patriarcat comme un système autonome d'exploitation et de domination des femmes[1]. Les masculinités sont alors identifiées comme des ensembles de représentations émanant de l'idée que chacun·e se fait de ce qui caractérise un homme et sont traduites en pratiques quotidiennes. Les formes d'expression de la masculinité sont donc multiples et propres à chaque homme. Néanmoins, certaines s'avèrent être plus discriminantes que d'autres. Notamment celles qui visent à mettre en avant un idéal viril[2].

À ce titre, Raewyn Connell nous explique que la masculinité hégémonique participe au maintien du système patriarcal. Elle constitue la norme dominante de l'idéal à incarner par les hommes. Cette masculinité compose un ensemble de pratiques et stéréotypes discriminants à l'égard des femmes, mais aussi de certains hommes minoritaires (homosexuels, issus de minorités ethniques et raciales, etc.).[3] Par exemple, au travers des publicités pour les produits cosmétiques, l'homme y est présenté comme fort, déterminé et ne cédant devant aucun obstacle ; tandis que la femme y est vue comme douce, coquette et passive.[4] Toutefois, peu d'hommes correspondent à l'idéal type de la masculinité hégémonique. D'une part, ceux qui détiennent certaines des caractéristiques de l'hégémonie virile en tirent des privilèges. D'une autre, ceux qui ne correspondent pas à la norme subissent les discriminations qui en découlent.[5] Par ailleurs, les caractéristiques de la masculinité hégémonique ne sont pas figées, mais se reconfigurent au fil des années, des endroits et des milieux socio-économiques. Nous pouvons illustrer cela par le glissement qui s'est opéré ces dernières années concernant la figure virile du leader politique. Aujourd'hui, celui-ci n'hésite plus à laisser transparaitre certaines émotions comme de l'empathie, ce qui aurait été autrefois qualifié « d'efféminé ». Or, sous cette apparente neutralisation trompeuse, les discriminations prennent d'autres formes qu'il faut prendre soin de déceler[6].

## Et si on parlait de *l'empowerment* des hommes ?

*L'empowerment* est un processus qui vise à renforcer le pouvoir, la capacité d'agir des individus afin qu'ils deviennent actrices·teurs du changement au sein de leur propre vie et de leur environnement. Sa promotion se fait actuellement au travers de nombreux projets spécifiques aux femmes. Par exemple, dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. *L'empowerment* des hommes est quant à lui moins connu. Contrairement à celui des femmes, il aspire à favoriser leur compréhension des rapports de genre[7], des privilèges et des inégalités liés à l'exercice d'une masculinité virile et patriarcale. L'objectif de *l'empowerment* des hommes est donc de déconstruire cette masculinité hégémonique, de la comprendre comme une construction sociale pour pouvoir encourager les hommes à développer l'expression d'autres formes de masculinités égalitaires[8].

© Allgo - Unsplash

***L'empowerment est un processus qui vise à renforcer le pouvoir, la capacité d'agir des individus afin qu'ils devien-nent actrices·teurs du changement au sein de leur propre vie et de leur environnement.***

## Des hommes alliés du féminisme ?

Un homme allié du féminisme est donc un homme qui observe le monde avec les lunettes du genre, remet en question l'expression de sa masculinité et questionne ses privilèges pour adopter des pratiques quotidiennes plus égalitaires[9]. La littérature parle notamment de masculinités du *care* qui consistent à être à l'écoute de soi, des autres et de son environnement. Concrètement, cela passe notamment par un partage équitable des tâches ménagères et relatives à l'éducation des enfants. Malgré la perte des privilèges liés à l'expression d'une masculinité hégémonique, les hommes ont à gagner à se diriger vers ces pratiques égalitaires : meilleure expression des émotions, paternité renforcée, meilleure santé par l'abandon de certaines injonctions de performance, etc.[10] En tant qu'alliés du féminisme, c'est aussi aux hommes de s'encourager mutuellement vers l'expression de masculinités positives tout en soutenant le discours critique des féministes[11].

---

1. GOVERS Patrick et MAQUESTIAU Pascale, *Les essentiels du genre 13 : Genre et masculinités*, Bruxelles, Le Monde selon les femmes ASBL, 2014.
2. RIVOAL Haude, « Virilité ou masculinités ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins », *Travailler*, n° 38, février 2017, https://bit.ly/3IoLpiy.
3. CONNELL Raewyn, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam.
4. GUFFENS Brieuc et CEDRON Amédéo, *« Des produits d'hommes, une masculinité à sens unique », Pop modèles*, août 2020, https://bit.ly/3DeCNRM.
5. LE MONDE SELON LES FEMMES, *Perspectives de genre sur les masculinités : Bolivie, RDC, Sénégal et Belgique*, Bruxelles, 2020.
6. RIVOAL Haude, « Le mythe de la virilité n'a pas disparu, il a muté », *Slate*, février 2018, https://bit.ly/3iKBVfL.
7. Les rapports de genre sont des rapports de pouvoir perpétués par la socialisation. En effet, « le genre conditionne les rapports de pouvoir qui existent entre les sexes, les classes sociales, les races, l'ethnicité » *(LE MONDE SELON LES FEMMES, Les essentiels du genre 01 : Approche genre – Concepts et enjeux actuels*, Bruxelles, 2019).
8. LE MONDE SELON LES FEMMES, *Perspectives de genre sur les masculinités… op. cit.*
9. SPAAK Marine, « Les hommes peuvent-ils être féministes », *Femmes plurielles*, le 15 février 2017, https://bit.ly/3iIKwjj.
10. LE MONDE SELON LES FEMMES, *Perspectives de genre sur les masculinités… op. cit.*
11. SPAAK Marine, *« Les hommes peuvent-ils être féministes », op. cit.*

# Des aiguilles contre le patriarcat

• Eva Cottin • Chargée d'analyses FPS •

**Le tricot, le crochet, la broderie, sages travaux d'aiguille destinés à occuper et discipliner des femmes au foyer ? Plus au XXIe siècle ! Des féministes se réapproprient les arts domestiques et les utilisent comme outil original de lutte.**

Tricoter un *pussy hat*, ce bonnet aux oreilles de chatte qui a répondu de manière humoristique aux propos sexistes violents de l'ancien président américain Donald Trump ? Broder des slogans féministes, des vulves ou des utérus revendicatifs ? Les pratiques militantes par l'aiguille sont multiples, joyeuses et surprenantes. Une maire de Montréal a même pu rendre visible en couleurs, via son tricot rouge et vert, l'inégalité de temps de parole des hommes et des femmes lors des réunions politiques…[1] Autre exemple, le *yarn-bombing* ou « tricot urbain » , art de rue que l'on a comparé au graffiti et qui consiste à recouvrir du mobilier urbain de tricot ou crochet, qui nous est venu de l'Australie et des USA[2]. Qu'il s'agisse juste d'embellir l'espace public ou de faire passer un message de protestation, c'est en tous cas un art qui suscite sourires et curiosité. La résistance peut aussi s'exprimer simplement en organisant des groupes de tricot dans l'espace public, afin de mettre le privé et le domestique au centre de la cité et rendre aux femmes leur visibilité et leur pouvoir.

C'est là la force des actions menées via les travaux d'aiguille : artisanat versatile aux possibilités multiples, on ne l'attend pas en politique. Ces productions douces et colorées surprennent et désarment. Ce sont des ouvrages que l'on perçoit comme pacifiques et inoffensifs, et qui permettent d'autant mieux de faire passer un message fort et subversif. Celles qui mettent en avant ce mode d'activisme, appelé en anglais *craftivism* (activisme via les travaux manuels) en défendent aussi les vertus pour la militante elle-même. Cette pratique permet de se donner le temps de réfléchir, digérer et exprimer sa colère (le tricot relaxe, les coups d'aiguille soulagent). Elles défendent une philosophie de la non-violence et du dialogue avec l'adversaire.

## Une pratique remise au goût du jour

Les travaux d'aiguille ont longtemps fait partie de l'éducation obligatoire des femmes, en particulier dans les classes sociales favorisées, où les femmes ne travaillaient pas et étaient responsables de la douceur du foyer. Ces activités étaient louées comme moyen d'apprendre aux femmes la patience, l'obéissance et la précision. Elles étaient considérées comme des activités non intellectuelles, garantes de la morale et de la retenue. Le féminisme de la 3e vague, loin de rejeter des activités ou des valeurs autrefois associées de force au féminin, s'en empare. Des militant·e·s les revendiquent comme positives, ou en profitent pour les détourner, que ce soit en les rendant rémunératrices, en brodant des motifs inattendus (des insultes, par exemple), ou en s'en servant comme arme de protestation publique lors de *happenings*. L'idée est aussi de rendre ce genre d'activité accessible à toutes, d'en valoriser les compétences et la valeur économique, et de sortir la pratique de l'individualité et du foyer pour en faire une occasion de réunion et discussions collectives. Par ailleurs, ces pratiques se font souvent porteuses de valeurs écologiques et anticapitalistes, en revalorisant les matériaux et le temps long de la fabrication artisanale, ainsi qu'en favorisant les alternatives aux circuits de consommation habituels. Enfin, il existe une volonté de faire reconnaître cet artisanat domestique comme art à part entière.

Ce « craftivisme », s'il a été théorisé récemment — aux États-Unis notamment, Sarah Corbett a rédigé une charte et créé un collectif —, n'est en réalité pas nouveau. Les travaux d'aiguille ont été valorisés de manière militante en de nombreux contextes historiques et dans de nombreux pays. Aux États-Unis à la fin du XIXe siècle, Sojourner Truth enseignait la couture et le tricot comme moyen d'émancipation financière pour d'anciennes esclaves noires[3]. Certaines suffragettes anglaises du début du XXe siècle brodaient leurs slogans sur leurs banderoles. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le tricot et la couture ont servi de moyen de communication codée pour la résistance[4]. Et l'idée de se mettre à tricoter en public pour protester contre l'exclusion des femmes de l'espace public et de la discussion politique n'est de même pas nouvelle. Militer par l'aiguille, c'est aussi se connecter à une certaine histoire des femmes.

Chez les FPS aussi, le tricot a pu mener au rassemblement régulier de femmes et initier un engagement : c'est le cas par exemple du groupe de tricot d'Anthisnes (régionale FPS de Liège) qui s'est transformé en tricot solidaire qui fabrique des « petits nichons » pour les femmes ayant vécu une ablation de sein à la suite d'un cancer.

Manier l'aiguille ensemble, c'est avant tout un moyen de se réunir, de prendre le temps d'échanger et brasser des idées, ainsi que de prendre confiance en soi en se rendant capable de créer quelque chose de ses propres mains.

***Cet article s'inspire de l'analyse FPS d'Eva Cottin, « La pratique du DIY : effet de mode ou révolution ? », disponible en ligne : https://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2021/08/Analyse-2021-DIY.pdf***

*À Washington, des militant·e·s arborent leur « pussy hat »*

© Roya Ann Miller — Unsplash.

Yarn Bombing. © Phil Goodwin

1. ELKOURI Rima « La revanche du tricot », *La Presse*, 16 mai 2019, https://bit.ly/3krvrm3.
2. En Belgique, voir par exemple les collectifs Tricot-Trottoir ou Les Wollekes.
3. SEGAL Corinne, « Stitch by stitch, a brief history of knitting and activism », PBS, 23 avril 2017, https://to.pbs.org/3Dqt4HV.
4. WARD Beth, « How Women Are Using Knitting And Needlework As A Form Of Protest », Bust, 19 janvier 2018, https://bit.ly/3gCcr3k.

# Peut-on être féministe et fan de pop culture ?

• Elise Voillot • Chargée de communication FPS •

Ex-gosse des'90, j'ai connu l'avènement du rap, ai eu ma période grunge et celle où je rigolais devant les Nuls, les Simpson ou South Park. Alors que j'ai toujours été mordue de musique, d'art et de cinéma, il m'arrive d'être de plus en plus souvent confrontée à cette question : peut-on être féministe et fan de pop culture ? Car si tout n'est bien entendu pas à jeter, force est de constater que les œuvres qui m'ont biberonnée ne sont pas toujours des plus progressistes.

Aujourd'hui, lorsque je me rends au cinéma (où lorsque je binge-watch sans vergogne Netflix), je ne peux m'empêcher de sur-analyser chaque œuvre que je scrute derrière mon écran. Mes lunettes et mes oreilles genrées ne me quittent plus jamais (parfois au grand dam de mes proches). Je déplore les épouvantables tentatives commerciales des gros blockbusters qui cherchent à être « dans le coup » en insufflant sans nuance une vision pseudoféministe, j'analyse telle œuvre avec du recul en me disant que je devrais avoir honte d'avoir un jour ri ou aimé des discours qui au fond sont arriérés/dépassés/racistes/sexistes (biffer la mention inutile). Bref, en faisant évoluer mon militantisme, j'ai parfois beaucoup de mal à prendre du recul sur ces œuvres auparavant vénérées… jusqu'à ne plus vouloir en voir, lire ou écouter certaines.

## Un miroir grossissant de nos sociétés ?

Le monde culturel est le reflet de notre société. Dans ce domaine, les femmes sont souvent confrontées à un écrasant plafond de verre et connaissent de profondes inégalités salariales[1,2,3]. Celles qui travaillent au sein des industries culturelles le sont souvent dans des emplois culturellement associés aux femmes. Par exemple en tant que costumière, secrétaire, etc.

Même s'il existe des femmes célèbres dans les domaines artistiques, elles sont généralement minoritaires et/ou invisibilisées. Comme l'explique Stacy L. Smith, fondatrice de The Annenberg inclusion initiative : « C'est encore un autre exemple de ce qu'on voit dans l'écosystème du divertissement : les femmes sont poussées à la marge ou exclues des processus créatifs[4] ».

À la tête de ces industries culturelles, mais aussi au cœur de plus petites administrations se trouvent en grande majorité des hommes blancs, cisgenres et valides.

Les chiffres en Fédération Wallonie-Bruxelles nous le confirment : « Dans le secteur des arts de la scène, 70 % des 30 organismes les mieux financés sont dirigés par des hommes ; ils gèrent 80 % des budgets concernés. Dans celui du cinéma, 68 % des aides à la production sont attribuées à des hommes. Dans celui de la littérature, 70 % des bourses sont attribuées à des hommes. »[5]

Ces magnats présentent des contenus pour des publics qui leur ressemblent, au risque de créer des personnages stéréotypés et sans nuances. C'est ce qu'on appelle le *male gaze*. Théorisé par la critique de cinéma et réalisatrice anglaise Laura Mulvey, le *male gaze* est présent dans toutes les industries culturelles : de la publicité à Lara Croft, en passant par les statues de femmes nues dans l'espace public[6].

Ce manque de diversité et d'égalité à différents niveaux de production est également présent dans les instances décisionnelles ou les jurys. Ainsi, de nombreuses polémiques ont entaché les grands événements du cinéma (#oscarsowhite, festival de Cannes), mais aussi ceux de la musique où aucune femme n'a été nommée aux Victoires de la musique 2021[7] pour l'album de l'année et où la faible représentation de nominées aux Grammy Awards a fait beaucoup parler d'elles[8].

## Un féminisme qui fait « pop »

Les femmes, bien que souvent invisibilisées, ont toujours contribué de près ou de loin à faire naître de nouvelles œuvres et talents. Certaines telles qu'Alice Guy, Bette Davis ou encore Madonna ont affronté fièrement les stéréotypes de genre pour s'affirmer dans cet entre-soi masculin.

Si les industries culturelles témoignent encore d'inégalités sociales et de genre flagrantes, un nouveau courant féministe affiche à contrario une militance décomplexée en parallèle du mouvement #MeToo. Des artistes telles que Beyoncé, Taylor Swift ou Angèle dénoncent le sexisme, le racisme et les discriminations dont elles sont victimes. Si certain·e·s voient dans ce féminisme pop un détournement édulcoré et commercial de la militance, d'autres célèbrent ces icônes de la pop culture, porte-paroles de la troisième vague féministe.

Même si le chemin à parcourir est encore long, d'importantes remises en question ont été faites. Puisque la culture est finalement très politique, n'oublions pas non plus que des organismes et des associations se battent chaque jour pour assurer une meilleure représentation des femmes, des personnes racisées, des LGBTQIA+ ou encore des personnes en situation de handicap dans la culture, et ce de façon plus ou moins médiatisée.

## Être curieuse·eux avant tout

Être féministe, c'est parfois affronter ses propres contradictions, zones grises et dilemmes moraux. Face à la culture, c'est se confronter à un prisme déformant de nos réalités et à des démarches dénigrant nos combats. C'est rire un bon coup puis lever les yeux au ciel lorsque Ross balance ensuite une grosse blague misogyne dans *Friends*. Mais, plutôt que constamment se culpabiliser, n'est-il pas plus pertinent de questionner l'œuvre dans son ensemble ? D'étudier la petite histoire dans la grande, celle qui fait avancer nos causes ? Bref, de transformer certaines représentations et compositions dépassées/caricaturales en outil d'études, de déconstruction et de débat. Et ainsi dénoncer des démarches et des propos problématiques tout en se réappropriant la production culturelle. Comme l'explique le chercheur Stuart Hall, « la culture populaire est le lieu où l'hégémonie peut poindre, mais aussi être combattue »[9].

Être féministe c'est aussi soutenir la culture féministe et celles des femmes de tous horizons. Valoriser la place des femmes dans la culture en racontant leurs parcours et leur histoire, en (re)découvrant leurs œuvres. C'est être passeuse·eur voire conceptrice·teur de culture.

C'est également militer pour une meilleure représentativité des femmes dans les instances de décision et de création culturelle, même si la solution à apporter doit avant tout être sociétale et collective.

C'est enfin, comme l'explique Mimi Haegel dans le magazine Madmoizelle, se réjouir lorsque notre « filtre féministe » détecte des éléments positifs dans les œuvres[10]. Puisque ce fameux filtre ne me quittera jamais vraiment, c'est accepter de le porter au quotidien et ne pas oublier comment celui-ci influence mes yeux, mes oreilles et mon cœur.

***Être féministe c'est aussi soutenir la culture féministe et celles des femmes de tous horizons.***

© Robert Keane

1. SCALOGNA Antoine, « Les femmes dans l'industrie du cinéma : les inégalités toujours de mises malgré des améliorations », *Les Inrocks*, 27 février 2017, https://bit.ly/3uTO5aX.
2. WESSBECHER Louise, « Dans l'industrie de la musique, les inégalités entre hommes et femmes s'accentuent », *France 24*, 26 janvier 2018, https://bit.ly/2YzYAVi.
3. WESSBECHER Louise, « Les inégalités femmes-hommes sont criantes dans le domaine des arts et de la culture en France », *France 24*, 16 février 2018, https://bit.ly/3mDK4ng.
4. WESSBECHER Louise, « Dans l'industrie de la musique, les inégalités… » *op.cit.*
5. SPOTO Estelle, « Parité dans le secteur culturel: égales et ego » *Le Vif/l'Express*, 14 juin 2018, https://bit.ly/2YuLKaq.
6. DAUMAS Cécil, e « Le male Gaze : Bad Fiction » *Libération*, 18 septembre 2019, https://bit.ly/3am5YWK.
7. RUELLE Yohann, « Victoires 2021 : pourquoi aucune femme n'est nommée pour le meilleur album ? », *Pure Break*, 7 février 2021, https://bit.ly/3v0FJOX.
8. CHAM Maya, « Les femmes sous-représentées dans les charts : une étude accablante », *TIPIK*, 11 mars 2021, https://bit.ly/2YvF8IK.
9. DE WASSEIGE Mathieu, *Séries télé : l'idéologie Prime Time*, Broché, 2014.
10. HAEGEL Mimi, « Comment le féminisme a changé mon rapport à la pop culture », *Madmoizelle*, 21 janvier 2013, https://bit.ly/3oL8MVE.

# Au Maroc, les femmes construisent leur avenir

• Solsoc •

**Femmes divorcées, veuves, jeunes mères célibataires, victimes de violence... Dans les quartiers populaires de Casablanca, métropole marocaine qui concentre 10 % de la population du pays, les femmes ont souvent des histoires compliquées, mais elles se sont serré les coudes et entraidées pour aller de l'avant. AFAQ (Action Femmes des Associations des Quartiers du grand Casablanca), une organisation marocaine partenaire de l'ONG belge Solsoc, s'est donné pour rôle de mobiliser les femmes issues de ces quartiers précarisés. L'association leur permet de s'émanciper, de bénéficier de conditions de travail dignes, d'un accès à la protection sociale, de rêver grand et surtout d'un avenir meilleur pour les femmes marocaines.**

## L'émancipation économique comme premier outil de lutte des femmes

AFAQ fonde son approche sur le travail de proximité, l'éducation populaire, la participation de tou·te·s et le respect environnemental. À travers son action dans les quartiers populaires de Casablanca composés de familles particulièrement précarisées, AFAQ identifie des femmes qui vivent des situations importantes de vulnérabilité et de discrimination : principalement des veuves ou divorcées. Pour ces femmes, l'autonomie économique sera l'une des clés de leur émancipation et un outil de lutte contre les violences qu'elles subissent. « Les femmes subissent de la violence de la part de leur mari, de leur père, de leurs frères, de leurs voisins... La Femme dans les quartiers populaires c'est l'élément le plus « fragile ». Mais si elle est indépendante économiquement, elle n'est plus dépendante de ces hommes. On travaille sur deux aspects avec elles, l'accompagnement économique et sur la confiance en soi » nous explique Amina Zaïr, présidente d'AFAQ. Kenza Chaaibi, responsable de projet, ajoute que « l'autonomisation économique des femmes est le premier pas pour que les femmes aient accès à leurs droits, puis aux postes de décisions et à la vie politique ».

## Une voie : l'économie sociale et solidaire

Depuis 2014, AFAQ appuie 120 femmes par an dans leur accès au marché du travail à travers des formations professionnelles (boulangerie, traiteur, esthétique, couture, etc.), mais aussi en gestion administrative et financière, et via des ateliers de gestion de conflit ou de prise de parole. AFAQ a ensuite proposé aux participantes de mettre sur pied, ensemble, des initiatives économiques basées sur des principes d'économie sociale et solidaire. En 2015, onze initiatives voient ainsi le jour. Petit à petit, les bénéfices générés par ces actions grandissent et les revenus des femmes s'améliorent, elles acquièrent une indépendance financière. En 2016, les initiatives prennent la forme de coopératives. Elles renforcent leurs pratiques d'économie sociale et solidaire notamment grâce à différents outils et ateliers développés et organisés par les structures partenaires de Solsoc actives sur cette thématique au Maroc et dans d'autres pays. Les membres des coopératives des différents pays s'organisent en véritable mouvement social. En 2019, elles·ils organisent un forum international de l'économie sociale et solidaire, comme espace de partage et de rencontre avec d'autres expériences de Palestine, du Burkina Faso et du Sénégal. Une série de revendications sont alors identifiées lors d'ateliers autogérés et sont portées vers le gouvernement marocain.

## Des quartiers populaires à l'engagement politique

AFAQ encourage les femmes qu'elle accompagne à participer à la vie politique dans les différentes sphères de pouvoir et les encourage à accéder aux postes de décision. Aujourd'hui, elles influencent les politiques publiques au niveau local, notamment via des comités de femmes au sein des quartiers, qui agissent pour sensibiliser les femmes aux thématiques qui les concernent (violences, précarité, etc.), et qui interpellent directement les élus locaux.
AFAQ motive les femmes des quartiers à voter, voire à se présenter sur les listes électorales. Quatre femmes accompagnées par AFAQ et actives dans les coopératives étaient ainsi inscrites sur les listes pour les élections de septembre 2021. Trois d'entre elles ont été élues. Amina conclut, « aujourd'hui, la priorité est d'encourager les femmes à faire le premier pas pour accéder à la vie publique, car c'est la clé pour améliorer la situation des femmes au Maroc ».

© Bibbi Abruzzini/Solsoc

***Solsoc est une ONG de coopération au développement. Avec des organisations locales, elle combat l'exclusion et les inégalités en Bolivie, au Burkina Faso, au Burundi, en Colombie, au Maroc, en Palestine, au Sénégal et en République Démocratique du Congo, ainsi qu'en Belgique. Leur objectif commun est de contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus démocratique.***
***Vous souhaitez poser un acte militant en faveur des actions de Solsoc ? Faites un don sur le compte BE52 0000 0000 5454***

***Plus d'infos : www.solsoc.be.***

scénario Elise Voillot/FPS
dessin Tiffanie Vande Ghinste

CC BY NC ND

Solidaris réseau
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
AVEC LE SOUTIEN DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES